



PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

> ACCOMPAGNEMENT CERTIFICATION HVE

VOUS SOUHAITEZ...

Faire reconnaître la qualité de vos pratiques vis-à-vis de l'environnement, pouvoir valoriser sur vos produits votre certification « Haute Valeur Environnementale », être accompagné et préparé à l'audit de certification.

QUI EST CONCERNÉ ?

Toutes les exploitations agricoles notamment celles commercialisant en circuits courts ou celles souhaitant justifier d'excellentes pratiques de production vis-à-vis de l'environnement.

NOUS VOUS PROPOSONS

- ▶ Un premier rendez-vous d'une demi-journée sur votre exploitation pour établir le diagnostic de niveau 1. Examen du référentiel de niveau 2.
- ▶ Réalisation du diagnostic du référentiel HVE et élaboration du plan d'action.
- ▶ 2 rendez-vous d'une demi-journée sur votre exploitation.
- ▶ Suivi personnalisé entre les rendez-vous et jusqu'à la certification.
- ▶ Possibilité de reconduction HVE Niveau 1

NB : La Chambre d'Agriculture ne saurait être tenue pour responsable de la non atteinte des indicateurs de résultats nécessaires à la certification « Haute Valeur Environnementale ».



VOUS EST REMIS :

- ◆ Une attestation de Niveau 1 (sous réserve de conformité au questionnaire)
- ◆ Remise des rapports de diagnostics, avec plans d'actions dans le mois qui suit les rendez-vous.



- ▶ Un accompagnement personnalisé et suivi.
- ▶ Un savoir-faire issu des démarches Qualiterre, Agriculture Raisonnée et management environnemental.



DURÉE

En fonction du système d'exploitation



PRESTATION INDIVIDUELLE



VOTRE CONSEILLER RÉFÉRENT

Eric DEMAZEAU, Conseiller environnement



Nathalie DEVILLERS : 03 44 11 44 55